



ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
DES SPAS

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SPAS APPLAUDIT L'INITIATIVE DU MAIRE DE
MONTREAL, DENIS CODERRE**

Montréal, le 20 novembre 2013 – L'Association québécoise des spas applaudit l'initiative du maire de Montréal, monsieur Denis Coderre, d'éradiquer «les salons de massage érotique en resserrant les règles d'attribution des permis et en imposant des amendes suffisamment élevées pour décourager les contrevenants».

Créée en mai 2012, l'Association québécoise des spas (AQS) s'est donné pour mandat notamment le soutien, la promotion et la défense des intérêts de tous les acteurs de l'industrie des spas au Québec. C'est dans cet esprit qu'un premier pas vers la reconnaissance et la crédibilité de l'industrie a été franchi les 17 et 18 septembre dernier alors que les membres participants à la toute première rencontre annuelle ont unanimement adopté une définition commune, qui devient le premier critère à respecter pour tout établissement souhaitant être désigné comme un spa :

Un spa est un établissement favorisant le bien-être des personnes dans un environnement propice à la détente et dans un contexte éthique et professionnel, dont les activités principales sont : des thérapies par l'eau et des soins professionnels dont au moins la massothérapie, offerts dans au moins deux salles de soins et comportant une aire de repos réservée à cet effet.

D'ici quelques semaines, l'AQS dévoilera publiquement une étude réalisée pour elle par la firme Ipsos Marketing, selon laquelle on retrouve, sur le territoire québécois, environ 121 établissements se conformant à cette définition. L'initiative du maire Denis Coderre, en plus de confirmer la légitimité de l'AQS, constitue le premier jalon vers une reconnaissance professionnelle de l'industrie des spas à Montréal et sur tout le territoire québécois.

-30-

Source :

Claire Levasseur - Directrice générale Association québécoise des spas

clevasseur@associationquebecoisedesspas.com

514 229 4649

Sylvie Rivard - Coordonnatrice des communications

Sylvie.rivard@associationquebecoisedesspas.com

514 509 6844